

TX-PAR-CLQ41

## Sdrif/Conseil d'Etat : Huchon dénonce "l'incurie" de Christian Blanc

PARIS, 2 nov. 2010 (AFP) -

Le président du conseil régional d'Ile-de-France, Jean-Paul Huchon (PS), a qualifié mardi d'"illustration supplémentaire de l'incurie de la méthode" de l'ancien ministre Christian Blanc l'avis négatif rendu par le Conseil d'Etat sur le schéma directeur régional (Sdrif), qui définit l'aménagement de la région à l'horizon 2030.

"Après les incertitudes sur la mise en oeuvre et le financement des projets du Grand Paris, l'avis du Conseil d'Etat illustre à nouveau l'incurie de la méthode imposée par Christian Blanc", a estimé M. Huchon dans un communiqué.

Selon lui, "cette méthode autoritaire est à l'origine du désordre sans précédent en IdF, préjudiciable à tous les acteurs économiques, sociaux, environnementaux".

Pour M. Huchon, le Conseil d'Etat rend ainsi "le gouvernement responsable de l'insécurité juridique créée par la loi Grand Paris et du blocage de la situation".

Demandant au gouvernement d'assurer la validation du Sdrif dans les meilleurs délais, il considère qu'"il y a urgence à remettre à plat la loi Grand Paris".

De son côté, Cécile Duflot, présidente du groupe Europe Ecologie-Verts au conseil régional, a dénoncé "le passage en force de l'Etat pour pousser" sa double boucle de métro automatique autour de Paris et "le mépris affiché pour les compétences régionales", qui "placent le Sdrif dans un cafouillage juridique invraisemblable et immobilisent de fait toute une région".

La présidente du groupe UMP, Valérie Pécresse, a estimé au contraire que la décision du Conseil d'Etat "est la conséquence prévisible de l'enfermement et de l'entêtement de Jean-Paul Huchon".

Dans un communiqué, elle a affirmé que M. Huchon "a toujours refusé de travailler avec l'Etat, allant jusqu'à ne pas saisir sa main tendue lorsqu'il lui a proposé, à l'été 2009, de signer un protocole d'accord pour assurer la conformité du Sdrif aux dernières évolutions législatives".

"Pour sortir de l'impasse dans laquelle Jean-Paul Huchon a engouffré la région", Mme Pécresse "appelle l'Etat à reprendre l'initiative pour sauver les projets de développement franciliens et la Région à enfin accepter de s'engager dans un accord global".

Le ministre de l'Aménagement du territoire, Michel Mercier, en charge à présent du Grand Paris, a confirmé que l'assemblée générale du Conseil d'Etat avait donné jeudi dernier un avis négatif au projet de Sdrif.

Selon lui, "le Conseil d'Etat a jugé que la procédure d'élaboration du Sdrif avait fait l'objet de plusieurs irrégularités" et que "le projet comportait des mesures qui n'entraient pas dans le cadre des compétences confiées par la loi à la région".

Le Conseil d'Etat a aussi jugé qu'"un certain nombre de textes, notamment les deux lois Grenelle et la loi sur le Grand Paris, n'avaient pas été introduites de façon correcte dans ce Sdrif", a-t-il ajouté.

M. Mercier a affirmé avoir "indiqué" à Jean-Paul Huchon que "l'Etat était prêt à examiner avec lui les conséquences à (en) tirer", ainsi que "des solutions" pouvant être "mises en oeuvre le plus rapidement possible".

jlp-eb/npk/ct

Afp le 02 nov. 10 à 20 27.